



La Lettre de L' E.N.K.R.E

N°8 – Septembre 2017

« Comprendre le mouvement humain, le restaurer et le choisir comme valeur de santé »

L'objet de cette lettre est de faciliter les échanges entre tous les partenaires de formation de l'École Nationale de Kinésithérapie et de REéducation (ENKRE). Vous pouvez adresser vos questions, suggestions ou vos contributions à : Issatou Bella DIALLO enkre.direction@hopitaux-st-maurice.fr et à Elodie HINNEKENS : elodie.hinnekens@gmail.com

Les actualités de l'ENKRE

➤ **Les effectifs « étudiants » en 2017-2018 :** inscrits 112 en K1, 107 en K2 et 95 en K3, soit un total de **314 étudiants**.

➤ **Les admissions en K1 à la rentrée 2017 :**

Université Paris Diderot : 19 PACES

Université Paris Sud : 16 PACES, 10 STAPS

Université Paris Est Créteil : 16 PACES, 10 STAPS

Université Paris Nord : 6 PACES, 6 STAPS

Université Nouvelle Calédonie : 1 PACES

10 étudiants SHN, suite à la Commission interministérielle de sélection

Admissions par passerelle : 5 étudiants soit paramédicaux, soit titulaires d'une licence STAPS soit d'un master et par ailleurs investis dans des activités connexes à la kinésithérapie et deux admissions de diplômés extracommunautaires.

➤ **Journée Portes ouvertes de l'ENKRE, samedi 17 mars 2018 (14h-17h)**

➤ **Universitarisation du curriculum de formation :** Extension du modèle d'universitarisation pratiqué depuis 2013 de la formation en 3 ans (programme 89) aux 4 années de la formation (programme 2015) avec mutualisation de nouveaux enseignements médicaux délivrés par l'UFR de Médecine du Kremlin Bicêtre.

➤ **Préparation de la 4^{ème} année de formation** avec la mise en route par les Hôpitaux de Saint Maurice des travaux de rénovation des salles de conférence pour que l'ENKRE dispose des locaux supplémentaires pour accueillir une quatrième promotion en formation dès septembre 2018.

➤ **Innovation pédagogique et apprentissage par la simulation :** 2^{ème} projet de l'ENKRE/Paris Sud financé par l'ARS IDF à l'ENKRE pour compléter l'apprentissage par la simulation mis en place au 1^{er} cycle avec le LabForSims de Paris Sud en matière de kinésithérapie respiratoire.

Au 2^{ème} cycle, mise en place d'une action de formation pour l'apprentissage de la Kinésithérapie pédiatrique à partir de situations emblématiques rencontrées en pratique libérale.

➤ **Création, au sein de l'UFR de Médecine du Kremlin Bicêtre du Département Universitaire de Formation en Kinésithérapie-Physiothérapie (DUFKP),** Département placé sous la responsabilité du Doyen Didier SAMUEL et dirigé par le Professeur Olivier GAGEY avec :

- Mise en place de réunions pédagogiques orientées sur le développement des pratiques d'enseignement et d'évaluation de la technologie professionnelle.
- Rencontres coordonnées par le Professeur BENHAMOU pour élaborer des actions de formation en interprofessionnalité

Le Département Universitaire des Formations en Kinésithérapie/physiothérapie, porté par l'UR de Médecine du Kremlin-Bicêtre, est chargé de la mise en place et du fonctionnement de la réforme LMD de la formation en kinésithérapie des 500 étudiants des instituts rattachés à l'Université Paris-Sud par convention :
-L'École Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation située au sein des Hôpitaux de Saint-Maurice (ENKRE)
-L'IFMK au sein du centre de rééducation professionnelle Guinot.

Missions :

- Mise en place de programmes d'enseignement destinés aux étudiants masseurs-kinésithérapeutes en collaboration constante et en coordination avec les écoles et instituts rattachés à l'Université Paris-Sud par convention
Unités d'enseignement (UE) dans les domaines suivants:
- Sciences humaines, sociales et droit,
- Sciences médicales,
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives,
- Méthodes de recherche et initiation à la démarche de recherche.
- Évaluation des enseignements délivrés dans ce cadre et personnalisation des parcours pour les étudiants en double projet ou en situation de handicap.
- Mise en place de formations de niveau master
- Examen des demandes de VAE et des VAP formulées par les masseurs-kinésithérapeutes diplômés d'État et les partenaires de formation.
- Représentation universitaire dans les différentes instances des instituts et écoles rattachés par convention.
- Développement de la recherche en kinésithérapie et de la qualification universitaire des enseignants.
- Développement de l'interprofessionnalité et de la qualité de la formation.
- Développement de pratiques pédagogiques innovantes pour la professionnalisation en kinésithérapie, notamment par l'apprentissage par simulation et l'utilisation des ressources du service commun de documentation de Paris Sud.
- Développement d'actions de formation continue, en lien avec le Département de Formation Continue de la Faculté.

Pr Didier SAMUEL, doyen de l'UR de Médecine Paris Sud

DUFKP
Université Paris-Sud,
Faculté de Médecine
63, Rue Gabriel Péri
94278 LE KREMLIN-
BICÊTRE
dufkp.medecine@u-psud.fr

-Directeur : Pr Olivier GAGEY

-Secrétariat administratif
Elise SAUVAGEOT
Tél. 01 49 59 66 02

-Secrétariat pédagogique
Peggy FROST
Tél. 01 49 59 66 20



➤ **Facilitation de l'accès à des diplômes de master par l'offre de double-inscriptions universitaires en K3:**

- 4 étudiants de K3 2016-2017 ont validé le M1 VHMA (Vieillesse, Handicap : Mouvement et Adaptation ; Université Paris-Saclay) : Justine ARAUJO, Ariane BOZON-VERDURAZ, Emma FLEURANTIN et Navidarsen RAMASAWMY.
- 10 étudiants de K3 2016-2017 ont validé le M1 PCMPS (Psychologie, Contrôle Moteur, Performance Sportive. Université Paris-Saclay) : BOUSSION Charlene, CAVALIER Juliette, COULY Antoine, DOSSAL, Margaux, FAURE Marlène, GOBEL, Agathe, GUEROUT Thibaut, JOHNSTON Darell, MORARD Estelle, THOUVENIN Karina
- 1 Etudiante a validé des UE de M1 Ethique Sciences Santé Société (Université Paris-Sud) ;
- 4 étudiants de K3 2016-2017 ont validé le Master 1 Sciences du sport parcours Entraînement: biologie nutrition santé, co-accrédité par les Universités Paris Est Créteil, Paris Descartes et Paris Nord. Adrien BAROU, Camille CHARNAILLAT, Lisa GUYON DE CHEMILLY, Guillaume SISMEIRO

➤ **Réforme de la formation et qualification des tuteurs :**

L'URPS IDF engage une réflexion avec les IFMK de la Région pour élaborer une offre de formation innovante qui réponde à l'instruction ministérielle (DGOS) du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux.

L'UFR STAPS et l'ENKRE propose un Diplôme Universitaire de formation interprofessionnelle des praticiens formateurs en rééducation et réadaptation pour qualifier les partenaires de formation en didactique et en pédagogie des apprentissages cliniques.

c.grouleaud@hopitaux-st-maurice.fr romain.artico@free.fr

➤ **Développement du dispositif de compagnonnage en K2** sur les semestres 3 et 4 de la

formation afin de permettre aux étudiants de rester tout au long de l'année avec des situations cliniques qui leur apportent les ingrédients essentiels pour la construction de leur raisonnement professionnel et le développement des compétences socles requises pour le développement des compétences socles évaluées en Unité d'Intégration UI 10 conditionnant l'accès au 2^{ème} cycle de la formation. Les professionnels qui souhaiteraient s'impliquer dans les dispositifs d'évaluation de ces compétences sont invités à se mettre en rapport avec Catherine GROULEAUD, responsable de la Formation Clinique.

c.grouleaud@hopitaux-st-maurice.fr

➤ **FAMILLATHLON 2017** : Participation de 8 étudiants K2 à Famillathlon le dimanche 24 septembre 2017, dans le cadre d'une UE optionnelle de Sport Santé encadrée par Romain ARTICO et Marie Françoise POREAUX-LAURENT et l'aimable participation de Jocelyne ROLLAND enseignant à l'ENKRE, porteuse du projet AVIROSE proposant du sport adapté aux femmes atteintes par le cancer du sein.



Nos satisfactions et félicitations !

➤ **Remerciements à nos responsables et tuteurs de stages** pour l'attention avec lesquels ils ont renseigné **les portfolios des étudiants** : leurs appréciations sont au cœur de l'évaluation des compétences, fil conducteur de la réforme de la formation et nos étudiants ont pu s'appuyer sur des appréciations argumentées.

➤ **Remerciements et hommages particuliers** à Monsieur le Prof. Olivier GAGEY et à Madame Monique GOULVESTRE, maitres d'œuvre de l'universitarisation de notre formation et porteurs de la création du DUFKP au sein de la Faculté de Médecine du Kremlin-Bicêtre (U-PSUD)

➤ **Remerciements au Service Central de Documentation de Paris Sud**, animé par M Vincent CHEKIB et Mme Françoise KNUHBULER pour la convention signée permettant un don d'ouvrages de médecine à l'ENKRE

➤ **Félicitations à Anne PILOTTI** pour la soutenance de sa thèse et l'obtention de son doctorat en Sciences de l'Éducation (présentation du travail prévue à l'ENKRE le 15 mars 2018)

➤ **Félicitations pour les résultats sportifs de nos étudiants SHN en double-projet :**

Pape Doudou NDIAYE, Médaille Grand Chelem Seniors de Judo Paris février 2017

Auriane MALLO, médaille d'or au fleuret par Equipe aux Championnats d'Europe juin 2017

Laura MARINO, médaille d'or en plongeon duo aux championnats du Monde juillet 2017

Mélessandre PAIN, 3^{ème} Championnats d'Europe de cyclisme sur piste junior juillet 2017

Enzo LEFORT, Médaille de bronze au fleuret par équipe championnats du Monde juillet 2017

Sarah GUYOT, 4^{ème} en Kayak aux championnats du Monde août 2017

Adrien BART, 8^{ème} en Canoë aux championnats du Monde août 2017

Samir AIT SAÏD, Gymnastique, Médaille d'argent aux Internationaux de Paris septembre 2017.

➤ **La photo des SHN des DEMK en juin 2017**



SHN DEMK en juin 2017

Samir AÏT SAÏD, Antoine MASSIDA, Laura REGUIGNE, Laura AUGÉ, Lauriane LAMPERIN (gymnastique), Vincent SIMON (escrime), Yves Mathieu DAFFREVILLE (Absents Lauriane PONTAT, Sourour BOULAÏCHE)

Avec Vivianne BONVIN Pôle Haut niveau INSEP et Marie-Françoise POREAUX-LAURENT

Félicitations aussi à Adrien BART, Sarah GUYOT, Laura MARINO, diplômés en session de septembre

➤ **Félicitations à tous les diplômés du DEMK session de juin 2017**



➤ **Nos hommages pour le Professeur Olivier GAGEY et pour Madame Monique GOULVESTRE qui ont porté la mise en place de l'universitarisation de la formation et de la remise de l'attestation universitaire reconnaissant l'acquis de 240 ECTS aux 1^{ers} diplômés MK universitarisés**



Vie associative

L'association des anciens élèves KEA : « Kinésithérapie ENKRE Alumni »

KEA, l'association créée pour continuer à progresser ensemble !



Kinésithérapie – ENKRE – Alumni, ce sont les trois termes qui résument la nouvelle association qui officialise sa création le 30 juin, pendant la remise des diplômes de la promotion 2017, tout un symbole ! Décidée à rassembler toutes les promotions étudiantes depuis 1968 (création de l'ENKRE), KEA s'adresse également aux personnels formateurs et administratifs, actuels et passés.

L'association se veut éclectique, et partage des objectifs variés : entretenir les liens confraternels qui sont nés durant nos études, informer le réseau sur les évolutions formatives à l'ENKRE, créer une émulation pour progresser dans nos domaines respectifs, offrir des moments de partages et d'échanges professionnels, scientifiques et conviviaux.

Ainsi, KEA ne se limite à aucune thématique pour la Kinésithérapie et se tourne résolument vers l'avenir. Alors si l'aventure vous enchante, rejoignez nous en nous contactant directement :

🌐 Site Web : www.kealumni.fr

📘 Page KEA

✉ contact@kealumni.fr

Les conférences de l'ENKRE

Soirée « Pars-en-thèse »

Mardi 28 Mars 2017

La première édition des soirées « Pars-en-thèse » de l'ENKRE s'est tenue le 28 mars 2017. Cette conférence avait pour but de découvrir la démarche et les travaux de recherche de masseurs-kinésithérapeutes ayant réalisé un doctorat. Laure COMBOURIEU et Jean-Pierre BLETON ont participé à l'exposé, et la discussion scientifique était

assurée par Alexandra PERROT et Caroline TEULIER (Maîtres de conférences à l'Université Paris-Sud).

Madame Laure COMBOURIEU est une masseur-kinésithérapeute diplômée de l'ENKRE. Elle a poursuivi en doctorat et a soutenu sa thèse le 2 juillet 2015, devenant ainsi Docteur en sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain. Actuellement, elle travaille dans une start-up visant à développer de nouvelles technologies améliorant l'autonomie des personnes âgées. Lors de la soirée « pars-en-thèse », elle nous a présenté ses travaux de thèse, intitulés « Les bienfaits d'un programme simultané d'activité physique et d'entraînement cognitif sur les performances exécutives et motrices de personnes atteintes de troubles cognitifs légers ».

Les personnes atteintes de troubles cognitifs légers (i.e., Mild Cognitive Impairment, MCI) souffrent d'un déclin cognitif, pouvant engendrer des troubles exécutifs et fonctionnels, pénalisants dans leurs activités de la vie quotidienne. Face à ces déficits, plusieurs programmes d'intervention de stimulations physiques ou cognitives montrent des résultats encourageants sur les performances de ces profils. Cependant, leurs effets paraissent insuffisants pour répondre à l'ensemble de leurs déficits, c'est pourquoi certains auteurs soulignent la pertinence de combiner les interventions (Fissler et al., 2013 ; Schneider & Yvon, 2013). Ainsi, la mise en place d'un programme d'activité physique couplée à un entraînement cognitif pourrait s'avérer un moyen novateur pour majorer les effets et favoriser les bienfaits sur des tâches sollicitant des processus multiples (e.g., tâches de vie quotidienne). Ce travail de thèse s'attachait donc à observer les effets à court et long terme de ce type d'entraînement sur les capacités exécutives, cardiorespiratoires, psychologiques et motrices de sujets MCI avec une atteinte exécutive (MClex), puis à en comparer ses effets vis-à-vis des programmes effectués séparément. Quatre groupes ont été mis en place : activité physique (AP), entraînement cognitif (EC), activité physique et entraînement cognitif (APEC), et contrôle (C). L'impact de ces programmes a été mesuré à la suite des trois mois d'entraînement (24 séances d'une heure) puis six mois après la fin de l'entraînement. Les résultats suggèrent que le groupe APEC a amélioré un plus grand nombre de variables vis-à-vis des autres groupes, surtout dans les domaines moteurs et psychologiques. Ce travail doctoral atteste donc que les entraînements de type APEC apportent de plus nombreux bienfaits sur la vie fonctionnelle de l'individu.

Monsieur Jean-Pierre BLETON est masseur-kinésithérapeute. Il travaille en Neurologie à la Fondation OPH Rothschild (Paris), et est responsable de nombreuses activités d'enseignement centrées sur le contrôle moteur, la neurologie et la rééducation. En parallèle de ces activités, il fait de la recherche, majoritairement centrée sur la dystonie. Lors de la soirée « Pars-en-thèse », il nous a présenté son parcours professionnel.

Monsieur Jean-Pierre BLETON était déjà engagé dans la recherche avant son doctorat, et en particulier dans la recherche sur la crampe de l'écrivain. Ses activités de recherche, associées à sa pratique masso-kinésithérapique

orientée vers la maladie de Parkinson, la dystonie et autres affections neurologiques, l'ont conduit à construire un projet de thèse, sous la direction de Serge MESURE et d'Emmanuel TOUZE, au sein de l'Université Aix-Marseille. Sa thèse, intitulée « Les dystonies focales : leurs dysfonctionnements sensori-moteurs et leurs conséquences sur l'organisation du mouvement » lui a conféré le titre de Docteur en sciences du mouvement humain. Ce travail visait à identifier les muscles responsables de dystonies focales afin de permettre des traitements par toxine botulique ou des traitements rééducatifs. A partir de deux dystonies (la crampe de l'écrivain et la dystonie cervicale), il a montré que la réponse aux traitements était tributaire de la distribution des muscles impliqués. En outre, il a également montré qu'un mouvement volontaire de la tête réalisé dans un plan en cas de dystonie cervicale était associé à des mouvements non physiologiques dans les deux autres plans. Ainsi, il a déterminé les actions musculaires en cause de ces mouvements non physiologiques. Enfin, il a également établi que le contrôle permettant un ajustement des forces mises en jeu pour réaliser un mouvement de la tête ou de la main était perturbé dans les deux types de dystonie.

Depuis qu'il a soutenu sa thèse le 11 décembre 2015, Monsieur Jean-Pierre BLETON utilise son expertise pour poursuivre en parallèle ses activités d'enseignement, de recherche, et de masso-kinésithérapie.

Conférence de rentrée « Pratiques factuelles en kinésithérapie Evidence Based Practice in Physiotherapy »

Judi 7 septembre 2017 de 14h à 16h30

« Une conférence pour marquer la Journée mondiale de la Physiothérapie »

Organisée le 7 septembre après-midi cette conférence sur les pratiques factuelles en kinésithérapie ou *evidence based practices* était articulée autour d'un message : "Vous devez être capables d'argumenter, de rendre compte et d'assurer la scientificité de vos pratiques", Trois intervenants de renom ont réussi à captiver l'auditoire, y compris les plus jeunes, sur des questions exigeantes. En premier lieu, **Pierre-Henri GANCHOU, président du Collège de la masso-kinésithérapie (CMK)** a présenté les rôles et missions de cet organe dont la profession s'est dotée en 2012. Il a beaucoup insisté sur la volonté commune à ses membres (syndicats, Ordre, sociétés savantes) de "s'unir pour progresser". Interlocuteur de la HAS, le Collège contribue à élaborer les recommandations de bonnes pratiques en kinésithérapie donnant des exemples pour clarifier son propos.

Michel GEDDA, directeur de l'IFMK de Berck-sur-Mer et rédacteur en chef de Kinésithérapie la revue (entre autres responsabilités), a expliqué à ses futurs confrères comment concilier "une réalité complexe, touffue, mouvante" (chaque patient est unique et le traitement doit être individualisé) et cette volonté d'objectiver les pratiques, avec le concept d'indice de factualité. "À côté des preuves, les habitudes et l'expérience ont leur légitimité", a-t-il rappelé, insistant par ailleurs sur le fait que certaines pratiques non éprouvées font pourtant l'objet d'un consensus : "Le massage par exemple : on observe tous que c'est utile pour le patient, mais on manque cruellement de méta-analyse pour le démontrer." Il a par ailleurs invité

les étudiants à ne jamais se montrer dogmatiques ni scientistes.

Adrien PALLOT, enseignant à l'ENKRE et chargé du développement des pratiques factuelles au sein du CNKS, a expliqué comment il a participé à l'élaboration d'une recommandation de bonnes pratiques sur Parkinson, avec la HAS, et pourquoi il s'est rendu au congrès de la WCPT en juillet dernier, en Afrique du sud. Riche de rencontres et d'échanges avec des physiothérapeutes du monde entier, il a assisté à une session sur les modes de diffusion des *clinical guidelines* (traitant aussi des obstacles qui font qu'elles sont peu suivies), et a conseillé aux étudiants de développer leur esprit critique et de lire davantage, pour profiter "des revues professionnelles, présentes dans les bibliothèques universitaires, et de tout ce qu'on trouve gratuitement (de façon légale) sur Internet"» Rédigé par Mme Sophie CONRARD de Kiné Actualité

Informations générales

• La création d'une prime d'engagement, [parue au JORF n°0110 du 11 mai 2017](#). Fixée à une valeur de 9 000€, cette prime s'applique pour un engagement de trois ans consécutifs à partir de la titularisation sur un poste à recrutement prioritaire de la fonction publique hospitalière.

• Le passage en catégorie A pour les rééducateurs, paru au [JORF n°0187 du 11 août 2017](#). Cela concerne l'ensemble des rééducateurs (masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes et orthoptistes) qui sortent ainsi de la catégorie active.

Le [Livre blanc de la profession pour une kinésithérapie performante et moderne dans la fonction publique hospitalière](#) a été rendu public en mai 2017. Ce document collaboratif propose 20 recommandations correspondant aux attentes des professionnels hospitaliers. Celles-ci se basent sur une analyse éthique et économique de la filière rééducation des établissements de santé.

L'IGAS et l'IGAENR viennent de rendre leur rapport « [Pour une meilleure intégration universitaire des formations paramédicales à l'université](#) » : ce travail a été lancé pour répondre aux mesures 5, 6, 13 et 14 de la [Grande Conférence de Santé](#) de février 2016. Ce dernier préconise une sélection universitaire et sur dossier admission post-bac, un alignement des droits sur le CROUS et un vrai statut étudiant, l'alignement des frais d'inscription des instituts privés à but non lucratif sur les droits d'inscription du public, la remise du diplôme par l'université et non plus la DRJSCS ainsi que l'évaluation indépendante de la formation par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur. Le rapport propose une priorisation de ses recommandations avec l'estimation des surcoûts qu'elles engendreraient. Un Chargé de mission a été désigné, M Stéphane le BOULER et un nouveau groupe de travail a été constitué conjointement par les ministères pour définir les mesures à appliquer en 2018 (voir [communiqué de presse ministériel](#)).

Prochains RDV 2017-2018

Conférence d'initiation à la Recherche

Lundi 13 novembre 2017 à 20h

Présentation de travaux de masters réalisés avec nos universités partenaires

Conférence pédagogique du DUFKP

Judi 23 novembre 2017 de 14h à 17h

Étudier les apprentissages et les évaluations de la pratique proposés en formation initiale

Avec la participation exceptionnelle de **Roland HUSSLER**, PhD Sciences de l'Éducation, responsable de l'Institut de formation des Déficiants visuels de Villeurbanne

Conférence Santé Sport

En partenariat avec l'INSEP et le CNOSEF

Lundi 29 janvier 2018 à 20h

Analyse des besoins et des recommandations pour l'adaptation des activités physiques

Conférence « Pars-en-thèse »

En partenariat avec le DUFKP et le GERK

jeudi 15 mars 2018

Avec

Anne PILOTTI : « Masseur-kinésithérapeutes salariés à l'ère du numérique : ce que leurs usages du courrier électronique disent de leur professionnalisation » PhD Sciences de l'Éducation Université de Cergy Pontoise – Laboratoire EMA (Ecole, Mutations, Apprentissages), Dir. de thèse Gilles MONCEAU Pr des universités en Sciences de l'éducation.

Tarek HUSSEIN : « Influence des contraintes temporelles sur la coordination motrice pendant une tâche simultanée de flexion rapide de la cuisse et d'extension de l'index » PhD Sciences de la Motricité Humaine Université Paris Sud – Laboratoire CIAMS, Dir. de thèse Jacques LARUE et Eric YIOU

Journée « Analyse du mouvement »

Mardi 12 juin 2018 à 19h

Présentation des travaux d'étudiants K2

Organisée par

Stéphane BARSIS et Jeanne VANMAIRIS



Jubilé de l'École

50^{ème} anniversaire de l'ENKRE

Vendredi 15 juin 2018

Avec les soutiens de La Mairie et des Hôpitaux de Saint Maurice,

Avec le DUFKP de l'UFR de Médecine de Paris Sud, Avec nos Universités partenaires et l'INSEP, Avec l'Association EEKSM des étudiants et KEA, l'Association des anciens étudiants.

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

FORMATION DE PRATICIENS-FORMATEURS EN KINESITHERAPIE ET EN REEDUCATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Diplôme Universitaire Formations de praticiens-formateurs en kinésithérapie et Rééducation a été conçu pour accompagner la mise en œuvre de l'approche « compétence » des formations paramédicales réingénierées et s'inscrit dans le cadre du partenariat d'universitarisation établi en 2013 entre l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et Rééducation des Hôpitaux de Saint-Maurice (94) et l'UFR STAPS de l'université Paris-Sud – université Paris-Saclay.

En conformité avec l'instruction du 29 juillet 2016 relative aux orientations en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, ce *Diplôme Universitaire* s'adresse tout particulièrement *aux professionnels titulaires d'un Diplôme d'Etat d'une profession de rééducation* accueillant ou désirant accueillir en stage des étudiants pour développer leurs compétences cliniques (Cf. annexe 14 de l'instruction ministérielle du 29 juillet 2016 : « Etre tuteur de stage : optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux »).

L'objectif de ce Diplôme Universitaire est d'apporter une formation pédagogique pour accompagner le développement des compétences des étudiants et pour construire un enseignement clinique personnalisé. Les connaissances didactiques sont choisies pour étayer une posture réflexive et pour développer les compétences en évaluation utiles pour l'amélioration des pratiques dans le domaine de la rééducation.

DEROULEMENT ET VALIDATION DE LA FORMATION

La formation se déroule à l'ENKRE de janvier à juin, comporte 82h de formation réalisées par les enseignants de l'UFR STAPS de l'université Paris-Sud et les intervenants de l'ENKRE. L'obtention du Diplôme Universitaire repose sur la validation de 3 modules et sur la soutenance collective de dossiers portant une analyse de l'exercice de la fonction.

Module 1 *Approfondissement et actualisation des connaissances scientifiques et des outils numériques* : Analyse sociohistorique et politique de l'enseignement de la kinésithérapie; les éléments théoriques sur l'acte formatif : théories de l'apprentissage, conceptions pédagogiques, connaissance des publics à former, actualisation des recherches sur la formation professionnelle et la didactique des gestes professionnels, les usages du numérique dans l'acte de formation. Veille scientifique

Module 2 *Analyse du métier de masseur-kinésithérapeute* : évolution du métier de masseur-kinésithérapeute ; l'observation et analyse des gestes professionnels du métier de masseur-kinésithérapeute, l'observation et analyse de la relation praticien – patient

Module 3 *Analyse de l'activité de praticien formateur en kinésithérapie* : Didactique de l'acte de formation: Concevoir, conduire, réguler une action de formation en kinésithérapie; l'évaluation et ses indicateurs avant, au cours et à l'issue d'une action de formation, construire le tutorat, l'accompagnement, le conseil d'un futur professionnel; les expériences d'encadrement et analyse des pratiques du formateur : accompagner, tuteurer un stagiaire ; la production d'un mémoire d'expérience et soutenance collective

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de 1500 €, droits spécifiques et droits universitaires compris.

CONTACTS

RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS

ENKRE – HOPITAUX DE SAINT MAURICE
UFR STAPS – UNIVERSITE PARIS-SUD

Catherine GROULEAUD c.grouleaud@hopitaux-st-maurice.fr & Romain ARTICO romain.artico@free.fr
Secrétariat : Norine COUSSOT – norine.coussot@u-psud.fr – 01 69 15 30 79